



Au Danemark, les trains acceptent un nombre illimité de vélos

▶ Train et vélo

# Le train se met au vert... *ou presque!*

**Le vélo reste un problème pour la SNCF, mais elle essaie de proposer des services aux cyclistes. Quelques remarques sur le terrain.**

Comme nous l'avons signalé dans notre article de septembre 2010, les chemins de fer danois aiment les cyclistes et leurs trains acceptent un nombre illimité de vélos. Dans la banlieue de Copenhague il n'y a qu'un seul modèle de train : de grands logos peints sur les quais indiquent les endroits où les cyclistes peuvent monter dans les wagons.

Quand nous avons demandé à un cheminot le nombre maximum de vélos qu'il transportait dans son train, il a répondu « beaucoup ».

En France, le vélo représente plutôt un problème. Sur certaines lignes, le nombre croissant de cyclistes dépasse largement le

nombre d'emplacements prévus dans les trains et chez nous le déchargement des vélos « ralentit les trains » selon la SNCF !

La compagnie nationale essaie donc d'encourager les cyclistes à laisser leur vélo dans leur gare de départ et de louer une nouvelle monture à destination. Afin d'atteindre ce but, des parkings couverts « high tech » sont expérimentés dans certaines gares. C'est le cas à Saint-Sulpice dans le Tarn. Le nouveau bâtiment comporte une consigne équipée d'un parking à deux étages pour 56 vélos. Le dispositif est complété par un auvent : celui-ci est ouvert sur les côtés et abrite des arceaux qui peuvent recevoir 20 vélos supplémentaires.

## L'avis des usagers

Le matériel choisi pour la consigne ressemble aux meilleurs équipements hollandais mais il s'agit d'un produit fabriqué par EFFIA, une filiale de la SNCF. Selon nos amis de l'Association Vélo Toulouse, le résultat n'est pas parfait : les emplacements conviennent pour un vélo de ville sans sacoche et sans porte-bébé, mais les places manquent d'espace en hauteur, la manœuvre de levage est un peu dure et les racks supérieurs fonctionnent moins bien avec les vélos à gros pneus.

La consigne fait l'objet d'un abonnement gratuit pour les utilisateurs du billet électronique des TER Midi-Pyrénées, la carte Pastel. Il suffit de placer celle-ci devant le lecteur pour déverrouiller la porte. Il faudra ensuite attacher son vélo au rack avec son antivol.

Et à destination ? La SNCF est le plus gros loueur de vélos en France, et de plus en plus de grandes gares proposent ce service.

Dans certaines gares parisiennes, il y a même des « vélos-calèches ». Fruit d'un partenariat avec « Vélotac&Cie », ces tricycles à assistance électrique peuvent transporter deux adultes accompagnés d'un enfant de moins de 8 ans. C'est un moyen agréable et écologique de traverser la capitale.

### Maintenir et faciliter l'accès aux trains

À condition d'apporter les améliorations nécessaires, ces services seront appréciés par certains usagers, mais si la place manque dans les trains, pourquoi la SNCF ne fait-elle pas la promotion du vélo pliant ? Celui-ci est le complément idéal du transport en commun.

Reste les cyclistes qui ont besoin de transporter un « vrai » vélo dans le train. C'est le cas de nombreux cyclotouristes français et étrangers. Que ce soit dans les TER ou

sur les grandes lignes, ils ont l'habitude de prendre le train pour réaliser une partie d'un voyage. Pour eux les vélos de location, lorsqu'ils existent, sont totalement inadaptés. Il est donc important de maintenir la possibilité de se déplacer avec sa propre monture. À l'avenir il faudra prévoir davantage d'emplacements pour les vélos dans les trains.

Mais pour prendre le train, ce n'est pas toujours facile : avec un vélo chargé, il faut souvent enlever les sacoches pour monter ou descendre les escaliers. Or il serait tellement simple de prévoir des « goulottes » - plans inclinés - qui permettent aux cyclistes de franchir les marches en poussant leurs montures. Malgré nos nombreuses relances, les cyclistes attendent ces petits aménagements peu onéreux : avec la SNCF tout est possible, alors gardons l'espoir ! ■

**Texte : Steve Jackson**

**Photos Steve Jackson, Gilbert Pelloux et Alibus**

- ❶ Des « goulottes » permettraient de franchir les marches plus facilement
- ❷ La promotion du vélo pliant : le complément idéal du transport en commun
- ❸ Le parking expérimental de Saint-Sulpice (81)
- ❹ Dans certaines gares parisiennes, des « vélos-calèches »
- ❺ La consigne est équipée d'un parking à deux étages



❶



❸



❹



❺



❷

©Alibus

Pour plus d'information concernant les parkings expérimentaux : <http://toulousevelo.free.fr/spip.php?article625>

## LA SÉCURITÉ selon Decathlon

Certains vélocistes se soucient peu de notre sécurité et les grandes surfaces du sport l'ont bien compris.



Non satisfait de proposer des antivols et des éclairages de qualité, Decathlon commence à proposer des produits innovants. C'est le cas de ce casque dont la molette de réglage est munie d'un feu clignotant. Cette lampe ne remplace pas l'éclairage obligatoire, mais elle est très visible et elle est bien protégée par la coque du casque.



Autre idée simple mais efficace, ce siège enfant muni de deux écarteurs de dangers qui se replient à l'arrêt. Il fallait y penser !

Pour plus d'infos : [www.decathlon.fr](http://www.decathlon.fr)